

République Française

Département de la Meuse

DELIBERATION
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Centre Intercommunal d'Action Sociale

SEANCE DU 12 MARS 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
21	14	14 + 2 pouvoirs

Date de convocation
26 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le douze mars à vingt heures, le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil d'Administration, qui a eu lieu au sein du C.I.A.S (27 rue du Mont à Villotte-sur-Aire), sous la présidence de **Martine AUBRY**, Présidente.

Présents : **AUBRY Martine, BERTHAUX Evelyne, BIGUINET Josiane, BRISSE Philippe, COLLIGNON Céline, DECHEPPE Mathilde, JACQUEMET Noëlle, KLEIN Dania, KLEIN Marie-Françoise, PALIN Guillaume, RAMAND Anne, RENAUDIN Bernard, THOMAS Claude, ZEHR Pascale.**

Absents : **MEUNIER Nathalie, PARISSÉ Pierre, PHILIPPOT Nathalie, RAMAND Thierry, CHARRIOT Sophie.**

Représentés : **JEANNESSON Dominique pouvoir donné à AUBRY Martine, MARECHAL Dominique pouvoir donné à KLEIN Dania.**

Madame LOMBARD Noémie a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Subvention de fonctionnement aux structures porteuses de repas
N° de délibération : DCA_2026_07

La présidente expose,

Vu la délibération N°DCA_2024_08 relative au soutien des structures porteuses de repas

Considérant que l'ADMR de Remberval, l'ILCG Sud Argonnais desservent le territoire de la Communauté de Communes pour l'activité portage de repas ;

Considérant que l'ADMR de Remberval a repris le périmètre de l'ILCG de Vaubecourt et assure le portage de repas sur 32 communes ;

Considérant que l'ILCG du Sud Argonnais dessert 13 communes ;

Sur proposition de la Présidente, après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration décident à 13 voix pour et 1 abstention :

- De verser à l'ADMR de Remberval 5 000 € de subvention de fonctionnement
- De verser à l'ILCG Sud Argonnais 2 500 € de subvention de fonctionnement
- De dire que ces crédits sont inscrits au budget primitif 2026

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Martine AUBRY,
Présidente



Martine AUBRY

Martine AUBRY
2026.03.23 13:47:16 +0100
Ref:10677024-16100169-1-D
Signature numérique
La Présidente